



Signataire : Véronique Kämpfen

Date de dépôt : 20 septembre 2022

Question écrite urgente

Tarification forfaitaire de l'eau – pour une politique plus incitative

La crise de l'énergie actuelle nous rappelle la nécessité de consommer durablement les ressources naturelles. La gestion de l'eau devient un enjeu toujours plus important. Cela a d'ailleurs été rappelé il y a quelques semaines par le conseiller d'Etat Antonio Hodgers, qui soulignait la nécessité d'économies dans ce domaine.

Selon des factures que nous avons pu consulter, la facturation par les SIG de la consommation d'eau semble se faire sur la base d'un forfait. Au sein de chaque catégorie forfaitaire, le coût serait le même, quel que soit le volume de consommation. Ainsi, dans la catégorie 100 m³ à 500 m³, le prix serait identique, que l'on consomme 103 m³ ou 499 m³. Il en va de même pour la catégorie inférieure comprise entre 0 m³ et 100 m³. Il est d'ailleurs piquant de constater qu'on paie déjà à 0 m³ et qu'à 100 m³, on ne sait pas quelle catégorie de forfait nous concerne.

La question de la pertinence d'une telle politique se pose et amène les questions suivantes :

- *La tarification par forfait, telle qu'elle est actuellement conçue, n'est-elle pas défavorable à une consommation modérée de la ressource eau ?*
- *Dans quelle mesure le Conseil d'Etat peut-il influencer sur une modification de cette politique, de manière à la rendre plus incitative en matière d'économies ?*

Nous remercions le Conseil d'Etat du suivi apporté à cette requête.